

Le débitage du bois de cerf au moyen-âge

par le D^r G. HASSE

Dans les études faites sur le moyen-âge, on ne s'est guère occupé jusque maintenant, que des pièces achevées et surtout de celles qui, pour l'époque, réalisaient des types d'art, sans rechercher la genèse, la technique qui y a présidé.

La première question à poser est : y a-t-il eu au 12^e et 13^e siècles des ateliers en Belgique faisant non seulement les couteaux, mais également les manches et les appliques ?

Nos recherches faites depuis plus de vingt ans dans et le long de l'Escaut nous permettent de répondre oui ; certaines villes et certains villages ont été habités depuis l'âge du fer sans interruption et ont essaimé leurs produits dans toute la Belgique.

Possédons-nous des données nous permettant de supposer que les bords de la Meuse ont eu les mêmes ateliers, nous répondrons que rien ne permet de dire non ; d'après les quelques restes recueillis à Huy et à Namur, nous devons supposer qu'ils y ont existé, mais les recherches y ont été encore insuffisantes.

Le long du cours de l'Escaut nous trouvons à ANVERS des traces d'ateliers :

1^o *rue Léopold* près d'un ancien cours d'eau traversant la rue de la Santé et l'ancien canal.

2^o *rue St-Jacques* devant l'église au bord d'un cours d'eau allant de la place de la Victoire vers le Kipdorp.

A TERMONDE aux bords de l'Escaut et de la Dendre.

A APPELS au bord de l'Escaut.

A SCHOONAERDE au bord de l'Escaut.

A GAND PORT ARTHUR au bord d'anciennes rivières.

A AUDENAERDE (et en aval à 7 kilomètres).

La seconde question est : depuis quand cette industrie de débitage des os et des bois de cerf y a-t-elle existé ? Entre Termonde et Gand depuis l'âge du fer, depuis le 9^e siècle dans les autres endroits

Nous sommes certain qu'on y amenait spécialement des ossements de cerf, de bœuf et de cheval et des bois de cerf de diverses parties de la Belgique.

Dans tous les ateliers nous avons retrouvé les mêmes restes de débitage.

Les bois de cerf sont sciés en travers en tronçons de 10 à 25 centi-

mètres; on en enlève alors des lames pour laisser un nucléus, tantôt triangulaire, tantôt carré.

La partie la plus épaisse des bois est sciée en rondelles de 2 à 4 centimètres d'épaisseur.

Les manches de couteaux réalisés sont de simples tronçons de bois de cerf perforés ou des nucléus perforés et carrés de sections.

Les couteaux garnis de bois de cerf sont	}	1 — <i>des petits couteaux de ménage.</i>
		2 — <i>de grands couteaux de ménage.</i>
		3 — <i>des couteaux ou armes de chasse.</i>

Les manches de couteaux sont souvent encore des tronçons de bois de cerf, dont on a enlevé deux ou trois lames latérales pour y mettre une applique en métal.

Les déchets de la fabrication étaient utilisés, les pointes pour les cordonniers, les parties minces des bois de cerf pour y emmancher des aiguilles, des gouges, des ciseaux pour divers métiers.

En moyenne un bois de cerf était divisé en un minimum de 10 morceaux, on enlevait tout d'abord la couronne, puis les andouillers, ou branches; les branches sectionnées en tronçons droits, les parties courbes rejetées en blocs de 5 cm d'épaisseur servaient souvent à faire des boutons.

Le débitage avait le même caractère tout le long du cours de l'Escaut et l'a gardé pendant un nombre de siècles, couvrant 4 à 500 ans presque partout; les caractères du travail permettent avec l'étude de la densité des bois de cerf de les différencier nettement des bois de cerf travaillés aux époques préhistoriques; les traces de travail au métal étant très caractéristiques.

Les bois d'élan importés dans notre pays ont été trouvés travaillés ou débités seulement à Anvers, Termonde, Appels, Schoonaerde et ont servi surtout à faire des plaques de garnitures polies ou décorées. Mais pour celles-ci, nos études ne nous ont pas encore permis de fixer des époques bien déterminées, ni pour le commerce de ces bois, ni pour leur emploi régulier, ni pour la persistance d'élans dans nos contrées.